

Paritosh Chakma

En Inde, 461 groupes ethniques sont reconnus comme Tribus Répertoirees, et sont considérés comme les peuples autochtones (adivasis) de l'Inde. Dans l'Inde centrale, ces tribus répertoirees sont généralement appelées Adivasis, ce qui signifie littéralement « les premiers habitants ». Avec une population estimée à 84,3 millions, ils comprennent 8,2 % de la population totale. Il y a toutefois beaucoup plus de groupes ethniques qui pourraient être qualifiés pour le statut de Tribu Répertoiree mais qui ne sont pas officiellement reconnues telles. Des estimations du nombre total de groupes tribaux montent à 635. La plus grande concentration de peuples autochtones se trouvent dans les sept États du nord-est de l'Inde, et la dite « ceinture tribale centrale » s'étendant du Rajasthan au Bengale occidental. L'Inde dispose de nombreuses lois et mesures constitutionnelles, telle que la 5e annexe pour l'Inde centrale et la 6e annexe pour certaines régions du nord-est, qui reconnaissent aux peuples autochtones des droits fonciers et à l'auto-gouvernement. Les lois qui visent à protéger les peuples autochtones ont pourtant de nombreuses limites, et leur application est loin d'être satisfaisante. L'Inde a une longue histoire de mouvements de peuples autochtones pour défendre leurs droits.

La formulation "autochtone" traduit celle "d'indigenous" utilisée par l'auteur original, suivant celle des Nations unies; elle recouvre ici les formulations indiennes de "Scheduled tribes" ou adivasis. (NDT)

Droits légaux et politique de développement

Le 25 novembre 2010, le Ministère des Affaires Tribales demanda au Premier Ministre indien les instructions nécessaires pour obtenir la permission du Ministère des Affaires Tribales pour un « Plan de réhabilitation et relogement » pour tous les projets de développement impliquant des déplacements de communautés tribales. Le Ministère ne reçut toutefois aucune réponse de la part de Premier Ministre à sa proposition.¹

Le 3 septembre 2010, le Conseil National pour les affaires sociales Tribales de 18 membres, sous la direction du Premier Ministre de l'Inde, fut constitué pour fournir des règles de politique général pour l'application et la conduite de systèmes de protection sociale pour les tribus. Il est aussi supposé revoir l'application de la Loi sur les Droits Forestiers, et guider l'application du Sous-Plan Tribal et des programmes visant la protection des groupes tribaux vulnérables. Parmi d'autres personnes, le Conseil National pour les Affaires

Tribales comprend les Ministères centraux des Affaires Tribales, des Finances, de l'Intérieur, de l'Agriculture, de la Santé & des Affaires familiales, de l'Environnement & des Forêts, du Développement des ressources humaines, du Développement rural, du Développement féminin et infantile, de la Culture, des Mines, de l'Electricité, le Directeur député de la Commission des plans, et les Ministres en chef des États concernés.²

Violations des droits de l'homme contre des peuples autochtones

En 2010, de graves violations des droits de l'homme ont été perpétrées contre des peuples autochtones à travers l'Inde.

Violations des droits de l'homme par des forces de sécurité

Les forces de sécurité furent responsables de meurtres lors de faux « échanges de tirs », torture, arrestations arbitraires et d'autres violations des droits de l'homme contre des peuples autochtones.

Le 5 juillet 2010, des forces conjointes de la police et des Forces de Police de la Réserve Centrale prirent en route un homme de 45 ans de la tribu Munda, du village de Gunti, district de Ranchi au Jharkhand, et elles sont accusées de l'avoir tué de sang froid. La police affirma qu'il s'agissait d'un cadre maoïste tué lors d'une échauffourée, mais la famille du défunt clama l'innocence de ce dernier. La police arrêta ensuite un activiste local des droits de l'homme et son fils, encore écolier, sur l'accusation qu'ils possédaient de la littérature maoïste, dans le but de l'empêcher de signaler le cas.³ De même, le 1^{er} août 2010, la police embarqua un autre villageois du district de Ranchi, au Jharkhand, et le tua sur l'accusation qu'il était maoïste.⁴

Le 2 août 2010, un autochtone de 55 ans mourut après des tortures alléguées par des membres du Bataillon de Réserve Indien, à Roing, district de Lower Dibang Valley en Arunachal Pradesh.⁵

Le 4 août 2010, les commandos Koya⁶ sont suspectés d'avoir abattu un villageois tribal du village de Kutrem, Dantewada district au Chhattisgarh. Selon les villageois, ce jour là vers 11h 30, les commandos Koya encerclèrent le village de Kutrem et l'abattirent lorsqu'il sortit de la maison de sa sœur.⁷

Le 2 septembre 2010, un autochtone de 60 ans du village de Dididrisingi, block de Patrapur, Ganjam district en Orissa succomba à des tortures présumées dans la cellule de la police du poste de Jarada, au Ganjam. Il s'était rendu à la police la nuit du 1^{er} septembre après avoir, probablement tué un garçon « accidentellement » avec son arme alors qu'il chassait dans la forêt voisine. Après s'être rendu, le défunt fut gardé au poste de police mais trouvé mort le matin suivant. Il a été remarqué des marques de coups sur le corps du défunt, notamment sur sa jambe gauche, ce qui suggère qu'il fut torturé sous la garde de la police.⁸



Violations des droits de l'homme par des groupes d'opposition armée

Des groupes d'opposition armée ont continué à être impliqués dans de graves violations de la loi humanitaire internationale, y compris meurtres, enlèvements et tortures, pendant 2010.

Les maoïstes ont été les pires violateurs des droits des peuples autochtones et ont continué à tuer d'innocents tribaux accusés d'être des « informateurs de la police »⁹ ou simplement de ne pas obéir à leurs ordres. Le 20 juillet 2010, des Maoïstes attirèrent et tuèrent un fermier tribal du village de Dholdongri, Purada dans le district de Gadchiroli au Maharashtra, fermier suspecté d'être un « informateur de la police ». Le 2 novembre 2010, un tribal fut tué à la hache, probablement par des maoïstes, au village de Sariagaon, poste de police de Kankadahada, district de Dhenkanal en Orissa.¹⁰ De même, le 18 novembre 2010, des Maoïstes abattirent quatre civils tribaux, dont une fillette de 8 ans, au village de Buruhatu, à environ 60 km de Ranchi, au Jharkhand, sur l'accusation d'être des informateurs de la police.¹¹

En Assam, des membres supposés du Front National Démocratique du Bodoland (faction opposée aux négociations de paix avec le gouvernement) tuèrent un villageois de 55 ans, au village de Lalbogari, district de Sonitpur, le 26 juillet 2010,¹² et un maître de l'école primaire de Rangapara Gorungjuli le 20 août 2010.¹³

Au Tripura, 5 villageois tribaux furent enlevés par des présumés cadres du Front National de Libération du Tripura (NLFT), du village de Boalkhali, Dhalai district, dans la nuit du 29 août 2010.¹⁴ 11 travailleurs tribaux furent également enlevés par le NLFT, à Kunjabari Junior Basic School de Gobindabari, poste de police de Chhawmanu, district de Dhalai, le 7 décembre 2010 et une énorme rançon exigée pour leur libération.¹⁵

Violences contre des femmes et enfants autochtones

Les femmes et enfants autochtones sont très vulnérables à la violence, notamment le meurtre, le viol et la torture de la part de non-autochtones, forces de sécurité et membres de groupes d'opposition armée dans des situations de conflits armés.

La nuit du 12 octobre 2010, une femme autochtone fut présumée violée par des membres des commandos Koya de la police du Chhattisgarh lors d'un raid dans le panchayat de Bade Bidme, district de Dantewada au Chhattisgarh. La victime affirme qu'elle dormait lorsque quatre policiers en uniforme entrèrent de force dans sa maison à 2 heures du matin et la violèrent.¹⁶

Les femmes autochtones et tribales furent aussi visées par des non-tribaux. Dans la nuit du 31 juillet 2010, une femme tribale de 26 ans affirme avoir été enlevée et violée, sous la contrainte d'une arme, par quatre hommes de hautes-castes, dont un Président de Panchayat de District, à Meni Mata, poste de police de Silavd, district de Barwani au Madhya Pradesh.¹⁷ De même, le 27 septembre 2010, une femme tribale fut violée et tuée par un non-tribal au village de Sipahipara, subdivision de Sadar, district occidental du Tripura.¹⁸

Le 28 octobre 2010, un garçon de 17 ans fut présumé torturé dans le poste de police de William Nagar, dans le district des East Garo Hills, au Meghalaya. Le garçon fut arrêté à la Colonie Médicale pour des troubles de l'ordre reportés. La victime fut giflée, bousculée et frappée en détention, par la police, ce qui causa des ecchymoses multiples et des saignements sur tout le corps. La victime subit aussi des lésions internes.¹⁹

Violation du droit fondamental à l'éducation

Le droit fondamental à l'éducation des enfants a été sévèrement affecté suite aux conflits armés, et a été violé gravement à la fois par l'État et par les groupes d'opposition armée. Si les forces de sécurité ont occupé des écoles, les Maoïstes ont fait exploser plusieurs écoles afin de dénier le droit à l'éducation. Le 27 octobre 2010, le gouvernement de l'État du Chhattisgarh rapporta à la Cour Suprême de l'Inde que les forces de sécurité occupaient 31 écoles, *ashrams* (internats tribaux) et internats, mais affirma que des arrangements alternatifs avaient été faits pour assurer l'éducation aux enfants.²⁰ Le 18 novembre 2010, la Cour Suprême demanda au gouvernement du Chhattisgarh de quitter immédiatement les écoles.²¹

A travers la région nord-est de l'Inde, ce ne sont pas seulement les forces de sécurité centrales, sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur, mais aussi les forces de sécurité des États (Police, Police Armée, Commandos, Tirailleurs d'Etat, Bataillons de Réserve Indienne) qui ont occupé des écoles. Le 1^{er} septembre 2010, la Cour Suprême de l'Inde ordonna au Ministère de l'Intérieur de « *s'assurer que les forces paramilitaires libèrent les écoles et bâtiments d'internat qu'elles occupaient, et soumettent un rapport d'Action effectuée auprès de cette Cour comme auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Droits des Enfants (NCPCR) dans l'intervalle de deux mois* ». La Cour ordonna aussi au Commissaire député du district des North Cachar Hills en Assam « *d'assurer que les écoles, internats et complexes d'internats actuellement occupés par les forces armées / de sécurité soient libérés dans l'intervalle d'un mois, et que l'occupation de bâtiments scolaires ou d'internats par des forces armées / de sécurité soit empêchée dans le futur pour quelque raison que ce soit* ». D'après le Centre Asiatique pour les Droits Humains, l'Assam n'a pas répondu aux injonctions de la Cour Suprême regardant la libération des écoles par les forces de sécurité. Au 8 novembre 2010, au moins deux écoles en Assam étaient toujours occupées par des forces de sécurité dans le district d'Udalgiri : l'école primaire de Routa Bagan, occupée par le Bataillon de Réserve Indienne (Mizo), et l'école primaire de Khwirasal, Bhakatpara, occupée par les Tirailleurs d'Assam.²²

Les Maoïstes visèrent aussi des écoles, sur le prétexte que ces bâtiments abritaient des forces de sécurité pendant les opérations anti Maoïstes. En

Orissa, les Maoïstes détruisirent probablement huit écoles dans les districts de Sundargarh, Malkangiri et Koraput, en 2010.²³ La nuit du 8 août 2010, des Maoïstes firent exploser un bâtiment scolaire du village de Kanda, district de Palamau au Jharkhand.²⁴

Aliénation de terre tribale

Les annexes 5 et 6 de la Constitution de l'Inde offre une protection stricte des terres appartenant aux tribaux. En outre, au niveau des États, il existe pléthore de lois prohibant la vente ou le transfert de terres tribales à des non tribaux, ainsi que prévoyant la restauration de terres tribales déjà transférées. Et pourtant, malgré ces lois et régulations pour contrôler l'aliénation des terres tribales, les tribaux voient leurs terres leur échapper.

Le 12 novembre 2010, le ministre d'État du Ministère des Affaires Tribales informa la Lok Sabha (Chambre Basse du Parlement) que, pour juillet 2010, un total de 477 000 cas d'aliénation de terre tribale avait été enregistré, représentant 810 000 acres de terres, dont 378 000 cas couvrant 786 000 acres avait été décidé par la Cour. De ce total, 209 000 cas (représentant 406 000 acres)²⁵ avait été plaidés en faveur des tribaux. Ce qui signifie que 169 000 cas avaient été décidés à leur encontre.

Le 30 juillet 2010, le ministre des Forêts du Kerala, Benoy Viswom admit que les communautés tribales illettrées avaient été dépossédées de leurs terres, ou réduites à la condition de main d'œuvre servile sur leurs propres terres par des multinationales ou des agences foncières à travers des manipulations de cadastres et des transferts illégaux (*benami*).²⁶

Depuis 1960, un total de 10 796, 19 acres de terres tribales ont été spoliées dans la région d'Attappady, district de Palakkad au Kerala. Au 24 juillet 2010, seules deux acres ont été restaurées, bien que l'Officier Divisionnaire du Revenu (RDO) d'Ottapalam aie reçu 2 422 dossiers pour restauration de terres en 1996. Dans treize autres cas, une aire de 44, 77 acres fut légalement rendue, mais les tribaux n'obtinrent jamais la possession réelle de leurs terres.²⁷ Dans un cas particulier, Suzlon Energy, une compagnie multinationale fut accusée de gérer des parcs d'éoliennes/moulins à vent sur des terrains acquis illégalement dans des aires tribales et forestières de la région d'Attappady, Palakkad district.²⁸ Dans un rapport soumis au gouvernement de l'État en juillet 2010, le Collecteur de District K. V. Mohan recommanda de mener une enquête détaillée sur les affaires foncières conduites par Sarjan Realities, basée à Pune, qui organisa l'acquisition des terres pour le parc de Suzlon Energy.²⁹

Le 24 août 2010, le Ministère de l'Environnement et des Forêts rejeta le projet de mine de bauxite par la compagnie Vedanta Resources dans les monts Niamgiri, district de Kalahandi en Orissa, pour violation du Décret (de Reconnaissance des Droits Forestiers) des Tribus Répertoireés et des Autres

Occupants Traditionnels des Forêts 2006, du Décret de Protection de l'Environnement 1966 et du Décret de Conservation des Forêts 1980.³⁰ Concernant le projet d'exploitation de bauxite des Niamgiri, dans un rapport déposé aux deux Chambres du Parlement, le 16 novembre 2010, le Comité Parlementaire sur la Justice Sociale et l'Empowerment « *objecta fortement au déplacement des groupes tribaux primitifs, i.e. les Dongaria Kandhas et les Kutia Kandhas occupant les monts Niamgiri, dans l'État d'Orissa, ainsi qu'à la destruction de terrains forestiers vierges (undisturbed) mettant en réel danger leur moyen de vie forestier autosuffisant par le projet d'exploitation minière du bauxite* ». Le Comité Parlementaire critiqua en outre le Ministère des Affaires Tribales pour son échec à protéger les droits des peuples autochtones.³¹

Les conditions des tribaux déplacés à l'intérieur de l'Inde :

Déplacements induits par des projets de développement

Le 23 avril 2010, le Ministre d'Etat du Ministère des Affaires Tribales admit, à la Lok Sabha, que le déplacement de communautés tribales de leurs habitats traditionnels avait pris place dans le cadre de l'acquisition de leurs terres par des Gouvernement d'États / Administrations de Territoires de l'Union pour plusieurs projets de développement. Ironiquement, le Ministère des Affaires Tribales ne conserva aucune donnée de tels déplacements.³²

Non seulement l'État n'a-t-il aucune donnée sur le déplacement des tribaux, mais il resta indifférent aux problèmes rencontrés par les tribaux qui ont refusé les réhabilitations et compensations consécutives à l'achat de leurs terres pour les projets de développement. En 1982-83, l'Organisation des Routes Frontalières acquit des terres dans le village de Madgram, districts de Lahaul et Spiti en Himachal Pradesh, pour la construction de la route Sansari Nallah-Killar-Tirot mais, en septembre 2010, les propriétaires fonciers tribaux n'avait reçu aucune compensation. Les victimes portèrent la cause devant la Commission Nationale pour les Tribus Répertoirees, qui ordonna aux autorités concernées de payer une compensation chiffrée à 71 681 292 Roupies (1 572 650 US \$). Cet ordre n'a cependant jamais été exécuté.³³

Déplacement induits par des conflits

Au 28 juillet 2010, un total de 27 261 Bru (déplacés venus du Mizoram en 1997 et 2009) vivaient dans des camps de fortune dans la subdivision de Kanchanpur, district du Nord Tripura³⁴. La première phase de rapatriement des tribaux Bru déplacés suite à des violences ethniques en novembre 2009 prit place du 21 au 26 mai 2010, et un total de 231 familles Bru, représentant 1 115 personnes retourna au Mizoram sur la base d'une garantie écrite du Ministère de l'Intérieur (MHA) du Gouvernement de l'Inde, au Bru, par l'entremise du Centre Asiatique pour les Droits de l'Homme (ACHR). Le Ministère de l'Intérieur

approuva une aide de 24, 43 millions de Roupies (448 223 US \$) au Gouvernement d'État du Mizoram pour couvrir les frais de rapatriement et de réhabilitation des familles Bru qui avaient fui au Tripura en novembre 2009³⁵. 53 familles Bru supplémentaires furent rapatriées au Mizoram les 3-4 novembre 2010.³⁶

Répressions sous les lois forestières

Bien que le Décret (de Reconnaissance des Droits Forestiers) des Tribus Répertoirees et des Autres Occupants Traditionnels des Forêts 2006 soit entré en vigueur au premier janvier, 2009, son manque d'application a privé des dizaines de milliers de tribaux de leurs droits sur les terres forestières. Selon le Ministère des Affaires Tribales, plus de 3.031 millions de demandes ont été déposées, plus de 1.106 million de titres ont été enregistrés et plus de 32 000 titres étaient prêts à être distribués au 31 décembre 2010. Pourtant, les mises en application dans la plupart des États demeurent très pauvres. Douze États et Territoires de l'Union n'ont encore distribué aucun titre : Arunachal Pradesh, Bihar, Goa, Himachal Pradesh, Manipur, Meghalaya, Mizoram, Sikkim, Tamil Nadu, Uttaranchal, Daman & Diu, et Dadra et Nagar Haveli. Aucun des États qui ont appliqué le Décret des Droits Forestiers n'a d'enregistrement massif. En termes de pourcentage de titres distribués sur le nombre de demandes reçues, le Tripura domine avec 66,89%, suivi par l'Orissa (56,22%), l'Andhra Pradesh (50,80%), le Rajasthan (49,84%), le Chhattisgarh (43,73%), le Kerala (39,42%), le Maharashtra (30,84%), l'Assam (26,01%), le Madhya Pradesh (26,75%), le Jharkhand (20,57%), le Bengale occidental (19,75%), le Tamil Nadu (14,52%), le Gujarat (13,41%), l'Uttar Pradesh (11,04%) et le Karnataka (3,85%)³⁷. Au Maharashtra, des demandes pour des droits fonciers tombant sous le Décret des Droits Forestiers ont amené de fait à l'arrestation de, au moins, 1.962 adivasis dans le district de Nandurbar, le 14 décembre 2010.³⁸

Le 30 et 31 octobre 2010, les officiers du Département des Forêts de la Division forestière d'Haltugaon, district de Kokrajhar en Assam, ont brûlé les maisons de plus de 1500 familles adivasis de 33 villages forestiers dans l'aire forestière de Longchung, au nom d'un arrêt d'éviction des terrains forestiers. Les locaux affirmèrent que les officiers forestiers mirent le feu à plusieurs écoles maternelles et primaires, à des maisons, des temples et des églises, et que toutes les propriétés des habitants furent brûlées ou détruites. Ces adivasis vivaient dans ces villages forestiers depuis des générations³⁹.

Plus tôt, le 11 juillet 2010, des officiers de police et du Département des Forêts, sous juridiction du Panchayat de Pangadi gram, district de Khammam en Andhra Pradesh, auraient battu des tribaux qui travaillaient dans leurs champs. Plusieurs tribaux, dont des femmes et des enfants, furent blessés lors de l'attaque.⁴⁰

Le 9 juillet 2010, un tribal de Devli Kuwa, village sous la juridiction du poste de police de Rajgadh, district de Panchmahal au Gujarat, fut attaqué par cinq gardes forestiers, alors qu'il labourait son champ ancestral en forêt.⁴¹ Au Madhya Pradesh, le 6 septembre 2010, des membres de communautés tribales organisèrent une manifestation devant la résidence du Ministre en Chef de l'État, sous la bannière de deux organisations adivasis, *Samajwadi Jan Parishad* et *Shramik Adiwasi Sangathan*, pour protester contre ces atrocités attribuées à des officiers forestiers. Les manifestants tribaux affirmèrent que 100 à 150 agents des forêts, 100 agents de la police et 200 autres villageois détruisirent presque 50 huttes de tribaux à Kamtha, dans la division forestière de Betul Ouest, et saccagèrent leurs biens.⁴²

Non - application des réservations dans l'emploi

Les Tribus Répertoirees (ST) disposent légalement de 7,5% de postes réservés dans des emplois gouvernementaux. Toutefois, le manque de candidats « adéquats » d'origine tribale (ST) a souvent été invoqué comme raison majeure pour ne pas remplir les emplois réservés vacants en Inde.⁴³

Au 19 décembre 2010, pas moins de 3.834 postes réservés aux Tribus Répertoirees (ST) et 2.052 postes réservés pour des Castes Répertoirees (SC) dans divers départements gouvernementaux sont restés vacants ces trois dernières années en Andhra Pradesh. Le gouvernement d'État identifia ces « postes en souffrance » en 2007, et ordonna aux départements concernés de remplir ces postes dans les six mois. Ces mêmes départements n'ont cependant pas rempli leur devoir jusqu'à aujourd'hui.

Dans un rapport intitulé « *Réservation pour et emploi de Castes et Tribus Répertoirees par Bharat Heavy Electricals Limited (BHEL)* » présenté au Parlement le 23 novembre 2010, le « *Comité Parlementaire pour le bien-être social (Welfare) des Castes et Tribus Répertoirees* », nota que, même dans le cas de postes de groupe D, catégorie où les qualifications éducatives requises ne sont pas hautes, le nombre total de ST dans les postes de ce groupe est seulement de 3,11 du nombre total du groupe D, contrastant avec la limite prescrite de 7,5 % de postes théoriquement réservés aux ST. Le Comité découvrit en outre que, selon des informations plus récentes fournies au Comité en novembre 2009 :

*« La promotion donnée aux Tribus Répertoirees (ST), particulièrement dans les postes de catégorie A et B, est très insatisfaisant, et pour des postes de groupe C le nombre restait très bas. Les membres du Comité sont de l'avis que l'absence de candidats de SC/ST dans le cadre de promotion est totalement due à l'échec du Management à recruter assez de SC/ST du grade nécessaire par manque d'intérêt envers le bien-être et le développement des SC/ST ».*⁴⁴

En outre, dans un rapport intitulé « *Réservation pour et emploi de Castes et Tribus Répertoireés dans la Banque du Penjab et Sind et facilités de crédit offerts par la banque à ces groupes* », présenté au Parlement le 28 juillet 2010, le Comité pour le bien-être des Castes et Tribus Répertoireés a noté que, au 1^{er} janvier 2008, il y avait une chute de 4,20% de ST dans la catégorie des Officiers, de 5,89% dans la catégorie des Clercs, et de 4,82% dans celle des employés. Puisque le manque de candidats « adéquats » avait été cité comme raison pour ne pas remplir les postes réservés vacants, le Comité demanda de préciser ce qui constituait « l'adéquation » pour chaque emploi vacant pour lesquels la Banque du Penjab et Sind n'avait recruté aucun candidat.⁴⁵

Non-usage et mésusage des fonds tribaux

Les fonds mis à disposition du développement des tribaux sont largement sous-utilisés ou mal utilisés en Inde. Dans son rapport sur le Ministère des Affaires Tribales, le Comité Parlementaire Permanent pour la Justice Sociale et l'*Empowerment* trouva que, en 2009-10, le Ministère des Affaires Tribales avait été obligé de retirer des fonds pour des projets cruciaux, dont l'Assistance Centrale Spéciale au Sous - Plan Tribal, des Bourses correspondant à l'article 275(i) de la Constitution, le Projet de Développement des Groupes Tribaux Particulièrement Vulnérables (PTG), à divers gouvernements d'États, du fait de leur incapacité à produire des certificats d'utilisation de ces fonds pour les années précédentes. Le Ministère des Affaires Tribales dépendant lui-même des États pour l'exécution de divers projets planifiés pour le développement des tribus, le retard, la non soumission ou l'incomplétude des dossiers de la part des États sont des raisons majeures de la sous-utilisation des fonds. Le Comité fut informé par le Ministère des Affaires Tribales que si les gouvernements d'États n'agissaient pas, le Ministère n'avait aucun pouvoir de pression au-delà d'un certain point. L'allocation budgétaire de 32.055 billion de Roupies (US \$ 703.269 millions) pour 2009-10 a été drastiquement réduit à 2 billion de Rs (US \$ 43.879 millions) dans les nouvelles estimations du Ministère des Finances, tenant compte de l'utilisation des fonds par le Ministère jusqu'au ¾ de l'année financière.⁴⁶

Notes et références

¹ Lok Sabha Unstarred Question N° 5288.

² Premier Ministre au conseil en chef pour le bien être (welfare) tribal

³ Gladson Dungdung, "Fake Encounters in Jharkhand", *Mainstream*, Vol XLVIII, No 39, September 18, 2010

⁴ Gladson Dungdung, "Fake Encounters in Jharkhand", *Mainstream*, Vol XLVIII, No 39,

September 18, 2010

⁵ Plainte du Centre Asiatique pour les Droits de l'Homme à la Commission Nationale des Droits de l'Homme, 4 aout 2010

⁶ Les commandos Koya forment un groupe de police spéciale comprenant largement des Maoïstes qui se sont rendus ou des victimes des atrocités Maoïstes

⁷ In Chhattisgarh's war zone, no value on an Adivasi's life, *The Hindu*, 10 August 2010

⁸ Plainte de l'ACHR au NHRC en date du 3 septembre 2010, ACHR Ref No. OR/28/2010

⁹ Naxalites kill middle aged tribal in Gadchiroli, *dnaindia.com*, 20 July 2010

¹⁰ Man killed in Dhenkanal, Maoist hand suspected, *The Pioneer*, 3 November 2010

¹¹ Maoist 'ideology' leaves kid among 4 dead, *The Pioneer*, 20 November 2010

¹² NDFB rebels kill villager in Assam, available at:

<http://www.indiablooms.com/NewsDetailsPage/newsDetails260710s.php>

¹³ School teacher shot dead by NDFB militants, *The Times of India*, 21 August 2010

¹⁴ Five tribal villagers kidnapped in Tripura, *The Shillong Times*, 2 September 2010

¹⁵ Militants free two, hold nine, *The Telegraph*, 10 December 2010

¹⁶ Fresh allegations of sexual assault by security forces surface in Chhattisgarh's Dantewada district, *The Hindu*, 26 October 2010

¹⁷ Plainte de l'ACHR au NHRC en date du 6 Aout 2010

¹⁸ Plainte du Centre Asiatique pour les Droits de l'Homme à la Commission Nationale des Droits de l'Homme, 4 Octobre 2010

¹⁹ Plainte du Centre Asiatique pour les Droits de l'Homme à la Commission Nationale des Droits de l'Homme, 10 novembre 2010

²⁰ Salwa Judum does not exist: Chhattisgarh Govt., *The Hindu*, 29 October 2010

²¹ Centre agrees to high-level monitoring panel in Chhattisgarh case, *The Hindu*, 19 November 2010, <http://www.hindu.com/2010/11/19/stories/2010111966721500.htm>

²² Affirmation orale de Mr Suhas Chakma, Directeur du Centre Asiatique pour les Droits de l'Homme sur la "North- East Situation" au "High Level Meeting on Inter-State Trafficking of Children on the Pretext of Education" Organised by National Commission for Protection of Child Rights (NCPDR), New Delhi, 08.11.2010, available at

http://www.achrweb.org/reports/india/RTE_SF.html

²³ Maoists attack schools, recruit youngsters, *The Pioneer*, 15 November 2010

²⁴ Maoists blow up school building; two held, *The Hindustan Times*, 9 August 2010

²⁵ Lok Sabha Unstarred Question No. 831

²⁶ Check encroachment on tribal land, forest officials told, *The Hindu*, 31 July 2010

²⁷ Only 2 acres of tribal land restored at Attappady, *The Hindu*, 24 July 2010

²⁸ Windmills on lush, prime forest land, by forging papers and conning tribals. All in a day's work, *Tehelka Magazine*, Vol 7, Issue 27, Dated July 10, 2010

²⁹ Suzlon windmills on tribal land, *Down To Earth Magazine*, Centre for Science and Environment, 31 August 2010

³⁰ Government rejects Vedanta's mining plans in Orissa, *Hindu Business Line*, 25 August 2010

³¹ The Parliamentary Standing Committee on Social Justice and Empowerment (2010-2011) (15th Lok Sabha) report entitled "Implementation of Scheduled Tribes and Other Traditional Forest Dwellers (Recognition of Forest Rights) Act, 2006- Rules made thereunder" tabled in Parliament on 16.11.2010

³² Lok Sabha Unstarred Question No. 4663

³³ Land compensation: Dhumal urges Centre to intervene, *The Tribune*, 4 September 2010

³⁴ Bru refugees headcount completed, *The Sentinel*, 30 July 2010

³⁵ ACHR Press Release "Repatriation of the displaced Brus to Mizoram to start on 21 May 2010 on Home Ministry's assurance", 19 May 2010

- ³⁶ Second group of Bru refugees to return to Mizoram today, *The Sentinel*, 12 November 2010
- ³⁷ Ministry of Tribal Affairs, Government of India, "Status report on implementation of the Scheduled Tribes and Other Traditional Forest Dwellers (Recognition of Forest Rights) Act, 2006 [for the period ending 31 December, 2010], available at <http://tribal.nic.in/writereaddata/mainlinkFile/File1266.pdf>
- ³⁸ 2,000 agitating Adivasis in jail since Dec 14, *The Hindu*, 26 December 2010
- ³⁹ 1500 Adivasi families evicted from forest land, *The Assam Tribune*, 4 November 2010
- ⁴⁰ Action sought against police, forest officials for attacking tribals, *The Hindu*, 12 July 2010
- ⁴¹ Assault on farmer: Foresters say land claim documents yet to reach them, *The Indian Express*, 30 July 2010
- ⁴² Tribals demonstrate at CM house, *The Hindustan Times*, 7 September 2010
- ⁴³ 6,000 SC/ST posts lie vacant since 3 yrs, *The Deccan Chronicle*, 19 December 2010
- ⁴⁴ Parliamentary Committee on the Welfare of Scheduled Castes and Scheduled Tribes (2010-2011)(15th Lok Sabha), "Reservation for and Employment of Scheduled Castes and Scheduled Tribes in Bharat Heavy Electricals Limited (BHEL)", presented to Lok Sabha on 23.11.2010 and laid in Rajya Sabha on 23.11.2010, available at <http://164.100.47.134/lssccommittee/Welfare%20of%20Scheduled%20Castes%20and%20Scheduled%20Tribes/Report%20BHEL-updated.pdf>
- ⁴⁵ Parliamentary Committee on the Welfare of Scheduled Castes and Scheduled Tribes (2010-2011) (15th Lok Sabha), "Reservation for and Employment of Scheduled Castes and Scheduled Tribes in Punjab and Sind Bank and credit facilities provided by the Bank to them", presented to Lok Sabha on 28.07.2010 and laid in Rajya Sabha on 28.07.2010
- ⁴⁶ 5th Report of Parliamentary Standing Committee on Social Justice and Empowerment (2009- 2010) (15th Lok Sabha) on Ministry of Tribal Affairs – Demands for Grants (2010-2011), presented to Lok Sabha on 20.4.2010 and laid in Rajya Sabha on 20.4.2010

Paritosh Chakma, est Coordinateur des programmes de l'Asia Indigenous and Tribal Peoples Network basé à Dehli, Inde.

*Source : IWGIA, The Indigenous World 2011
Traduction pour le GITPA par Raphaël Rousseleau,
membre du réseau des experts Asie du GITPA*